

Code vendeur

BOURSE AUX LIVRES 2022 - dimanche 20 mars 2022

RÈGLEMENT A L'ATTENTION DES VENDEURS

1- Conditions générales

Organisation : la Bourse aux livres est organisée conjointement par la Société des Amis du Château et des Musées de Blois et l'Association des Amis de la Bibliothèque de Blois

Accès : vente réservée aux particuliers. Entrée libre et gratuite de 9h à 17h15. **Sauf dispositions contraires, le port du masque et le pass vaccinal seront obligatoires.**

Modalités financières : prélèvement d'une commission de 25% sur le prix de vente des livres vendus pour couverture des frais d'organisation et affectation au financement des actions culturelles et de mécénat conduites par les associations organisatrices

2- Inscription en tant que vendeur

Modalités : par mail, **avant le 15 mars 2022** à l'adresse suivante : sacmbal41@gmail.com ou par téléphone, du lundi 18 février au lundi 15 mars 2022 de 18 à 20h au 02 54 56 02 16.

Merci de préciser vos noms, adresse, téléphone et le nombre d'étiquettes vendeurs souhaitées

Validation : par attribution d'un "code vendeur" et d'un jeu d'étiquettes 2022 (ou 2020 pour les livres déjà étiquetés, voir lettre aux vendeurs) à coller sur les livres mis en vente

3- Sélection des livres à mettre en vente

Exclusions de la vente : livres scolaires, dictionnaires de plus de 10 ans, encyclopédies en plusieurs volumes, livres en langues étrangères, revues, périodiques, collections du Reader Digest, reproduction d'ouvrages.

Cas particulier : *le dépôt des livres des collections poche, press pocket, folio, j'ai lu, 10/18est accepté uniquement dans les conditions suivantes : vente au profit exclusif des associations organisatrices (aucune rémunération pour l'apporteur) et non reprise des invendus par le déposant.*

4- Préparation des livres pour la vente

Identification vendeur : par collage d'une "étiquette vendeur 2022" (ou 2020) sur chaque livre en haut et à droite de la couverture, *sauf livres des collections poches, press pocket, folio, j'ai lu... qui ne font l'objet d'aucune mention*

Repérage thématique : par indication **obligatoire** sur l'étiquette de la lettre correspondant à la catégorie :

A -livres anciens	B -biographies	C -BD adultes	D -dictionnaires	E - enfants et BD enfants
F -animaux	G -géographie	H -histoires, essais politiques	I -Educ. et sciences sociales	J -livres d'Art
K -littérature, poésie	L -loisirs de plein air, sports	M -médecine et santé	N -policiers	O -maison
P -philosophie, religion, ésotérisme	R -romans	S -sciences, techniques, informatique	T-tourisme, régionalisme	U -cuisine
X -divers – non répertoriés				

Les livres non repérés thématiquement ne seront pas répartis dans les différentes catégories proposées à la vente et seront donc présentés sur l'espace commun et spécifique « livres non triés ».

Indication du prix de vente : sur l'étiquette, en € entiers avec un minimum de 1(un) € par livre ou par lot de livres fermement liés entre eux.

Indication relative à la non reprise du livre : *en cas d'abandon du livre invendu, il est impératif de cercler le **code vendeur de rouge***

5- Apport des livres sur le lieu de vente et acceptation du règlement de la vente

Lieu : Halle aux Grains de Blois - **Jour :** samedi 19 mars 2022 - **Horaires :** de 14h30 à 17h

Acceptation du règlement : le dépôt de livres pour la vente entraîne l'acceptation du règlement de la vente

6- Retrait du produit de la vente et des livres invendus

Modalités : sur le lieu de vente, le dimanche 20 mars 2022 entre 19h et 20h. **Masque et pass obligatoires.**

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables des vols ni des dégradations subis par les livres exposés.

Cas particulier : *pour recevoir le règlement du produit de la vente par la poste, fournir une enveloppe timbrée avec adresse et indication du code vendeur*

Cas de non retrait des invendus dans les délais : les livres en dépôt non vendus et non repris le dimanche soir à 20h deviendront la propriété des associations organisatrices.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Je soussigné..... déclare accepter le présent règlement

Date et signature